

LE FOYER OCCUPATIONNEL / FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

« LE CLAIR LOGIS »



Le Foyer Occupationnel / Foyer d'Accueil Médicalisé « le Clair Logis », géré par l'association APIRJSO, est le **lieu de vie de 30 adultes sourds avec handicaps associés qui ne peuvent pas travailler**. Le personnel les accompagne dans l'acquisition d'une meilleure autonomie dans les actes de la vie quotidienne et leur propose des activités variées : artistiques, sportives, culturelles, ... Notre volonté est également d'intégrer les 30 résidents handicapés dans la vie locale et civique. Ils participent ainsi au Téléthon avec les pompiers de Oucques ou aux journées « Nettoyons la Nature ». Les résidents les plus autonomes se rendent seuls à Oucques chez le coiffeur, à la poste ou à la superette. Nous nous félicitons aussi du partenariat avec le Lion's Club de Vendôme et une banque locale qui nous a permis de créer une salle de stimulation sensorielle.

L'établissement a fait le choix d'un chauffage bois avec l'utilisation de copeaux issus de la forêt locale de Marchenoir. Notre foyer a ainsi participé au développement d'une filière d'approvisionnement de proximité.

LE FO / FAM « le Clair Logis » a ouvert le 1^{er} janvier 2008 et a évolué très rapidement pour s'adapter aux besoins des résidents : Initialement, il s'agissait uniquement d'un Foyer Occupationnel. Une demande de transformation d'un tiers de la capacité en Foyer d'Accueil Médicalisé a été validée par le CROSMS en juin 2008, afin de compléter le personnel éducatif par du personnel médical et paramédical. 2 places ont été transformées en octobre 2008, puis 8 autres places en septembre 2010. La médicalisation de ces 8 places a été possible grâce à **l'octroi d'une dotation de 205 000 € par le Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Solidarité et de la Santé**. En effet, la particularité de notre établissement est d'avoir un **agrément national** et d'accueillir des résidents **d'une vingtaine de départements différents**. Aujourd'hui, l'établissement se compose donc de 20 places de Foyer Occupationnel et 10 places de Foyer d'Accueil Médicalisé.

Une autre spécificité de notre établissement réside dans la **multiplicité des pathologies prises en charge**, ce qui rend complexe l'accompagnement. En effet, nos résidents ont tous comme point commun d'être sourds ou malentendants, mais ils ont de surcroît d'autres pathologies ou handicaps

associés à la surdité : handicaps physiques, déficience mentale, troubles psychiatriques ; ... L'individualisation du projet de vie prend ici tout son sens. Le personnel encadrant doit donc non seulement utiliser au quotidien une langue étrangère : la langue des signes pour se faire comprendre des résidents mais aussi adapter ses pratiques en fonction de chaque handicap ou pathologie associé. Cette adaptation permanente est très consommatrice de temps. Il est important de noter que tout le personnel est formé à la langue des signes sur son temps de travail, avec des cours de perfectionnement tout au long de la carrière.

Dans ce contexte, notre association, l'APIRJSO, a salué la sortie fin 2009 du **Schéma National d'Organisation Sociale et Médico-Sociale pour les Handicaps Rares 2009 -2013** et la mise en exergue de la surdité avec troubles associés comme handicaps rares. Ce schéma national précise que le cumul de déficits génère une situation complexe, qui n'est pas une simple addition de déficience : **1 déficience + 1 déficience = handicap X 6**. La prise en charge de personnes atteintes d'un handicap rare nécessite la recherche de solutions originales.

Ce Schéma National intègre la création de 300 places en établissements médico-sociaux, pour combler le déficit d'accueil. L'APIRJSO a déposé mi-2009 deux projets de création d'établissements : un Foyer Occupationnel / Foyer d'Accueil Médicalisé de 30 places (10 FO / 20 FAM) à Montereau-Fault-Yonne en Seine-et-Marne et un Foyer Occupationnel de 20 places à Saint-Amand-en-Puisaye dans la Nièvre. En effet, un an après l'ouverture du FO / FAM à Oucques, nous avons déjà une vingtaine de candidats sur notre liste d'attente. Nous avons alors initié une étude de besoins et avons recueilli plus de 80 demandes d'admission. Nous espérons pouvoir concrétiser ces projets sur 2011.

L'ESAT du clair logis à Oucques :



L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT autrefois CAT) du Clair Logis accueille **60 ouvriers sourds ou malentendants avec handicaps associés**. Le handicap de surdité ne justifiant pas en lui-même la nécessité d'un travail en milieu protégé, c'est bien l'association de la surdité avec un autre handicap qui détermine la condition d'admission. Les troubles associés peuvent être la déficience intellectuelle et/ou physique légère, les troubles de la personnalité. L'E.S.A.T et Centre d'habitats sont ouverts depuis septembre 2000. La rareté du handicap de surdité conduit l'établissement à recevoir des usagers de provenance variée, le niveau de recrutement est national.

Les activités :

Aujourd'hui, l'E.S.A.T propose 4 ateliers de travail:

- l'atelier restauration : il fournit les repas en interne à tous les résidents et personnels du site mais aussi livre des repas pour le compte de l'ADMR du canton et d'entreprises avoisinantes ; il propose également un service traiteur de plus en plus sollicité (Conseil Général, préfecture, ARS, pompiers, gendarmerie, particuliers, ...).
- l'atelier d'entretien des sols et des surfaces : prestation en interne sur tous les établissements du site mais aussi pour des entreprises ou des collectivités publiques du secteur.
- l'atelier de sous-traitance industrielle : conditionnement et façonnage à l'ESAT notamment en téléphonie et prestation d'ébavurage et polissage dans une entreprise locale.
- l'atelier Valorisation de l'Espace Rural : entretien et aménagement du site du Clair Logis mais aussi prestations pour des entreprises et des particuliers.

Ces ateliers permettent aux travailleurs sourds d'être sans cesse tournés vers l'extérieur et d'être reconnus pour leurs qualités professionnelles : ainsi nous participons comme tout le monde aux mises en concurrence et quand l'ESAT gagne un marché ou un contrat, c'est sur la qualité du travail de ses personnels et le sérieux de la prestation.